

Montréal, le 1<sup>er</sup> décembre 2020

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Dominique Neuman  
1535, rue Sherbrooke ouest  
Rez-de-chaussée, local Kwavnick  
Montréal, Québec, H3G 1L7

**Objet : Demande du Distributeur relative aux mesures de soutien au  
développement de la production en serre  
Dossier de la Régie : R-4127-2020**

---

Cher confrère,

Le 30 novembre 2020, la Régie de l'énergie (la Régie) a reçu une demande de réouverture d'enquête par CREE afin que l'énoncé du gouvernement du Québec de la *Stratégie de croissance des serres au Québec 2020-2025 – Pour une plus grande autonomie alimentaire* du 27 novembre 2020 (la Stratégie) et deux articles de presse des 27 et 28 novembre 2020 soient déposés au dossier mentionné en objet.

Au soutien de sa demande, CREE indique que cette Stratégie :

*« [...] contribue aux considérations d'intérêt public, de politiques gouvernementales, de développement durable et d'équité et plus généralement aux considérations d'opportunité dont la Régie doit tenir compte pour déterminer si le nouveau tarif serricole sera limité ou non aux seules serres à production majoritairement alimentaire et si ce tarif sera ou non étendu aux autres équipements électriques d'une serre moderne. Les extraits surlignés en jaune de la pièce jointe appuient en effet ces deux aspects, qui avaient été plaidés notamment par [...] CREE ».*

Le même jour, le Distributeur commente cette demande de l'intervenant. À son avis, il n'y a pas lieu de procéder à une réouverture d'enquête car la Stratégie ne modifie pas sa proposition et que *« c'est à la lumière de la preuve au dossier et du décret de préoccupation du gouvernement que la Régie doit rendre sa décision »*. Le Distributeur ajoute que par sa demande *« l'intervenant vise, en réalité, à bonifier sa preuve alors que le dossier est en pris en délibéré »*.

La Régie est d'avis qu'il n'y a pas lieu de procéder à une réouverture d'enquête, pour les motifs invoqués par le Distributeur.

En conséquence, la Régie rejette la demande de réouverture d'enquête de CREE.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de mes sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/nl